

Le parcours vers la carbonneutralité

Guide sur la façon d'évaluer les progrès des PME



Table des matières

3

Principales constatations

4

Introduction

5

Rôle des PME dans la transition vers la carboneutralité

6

Émissions de carbone et commerce international

7

Données limitées sur les progrès des PME dans la transition vers la carboneutralité

8

Mesurer les progrès des PME à l'aide d'un cadre de maturité de la transition

11

Notre cadre de maturité

13

Prochaines étapes : résultats du sondage et analyse de la maturité des PME dans la transition

14

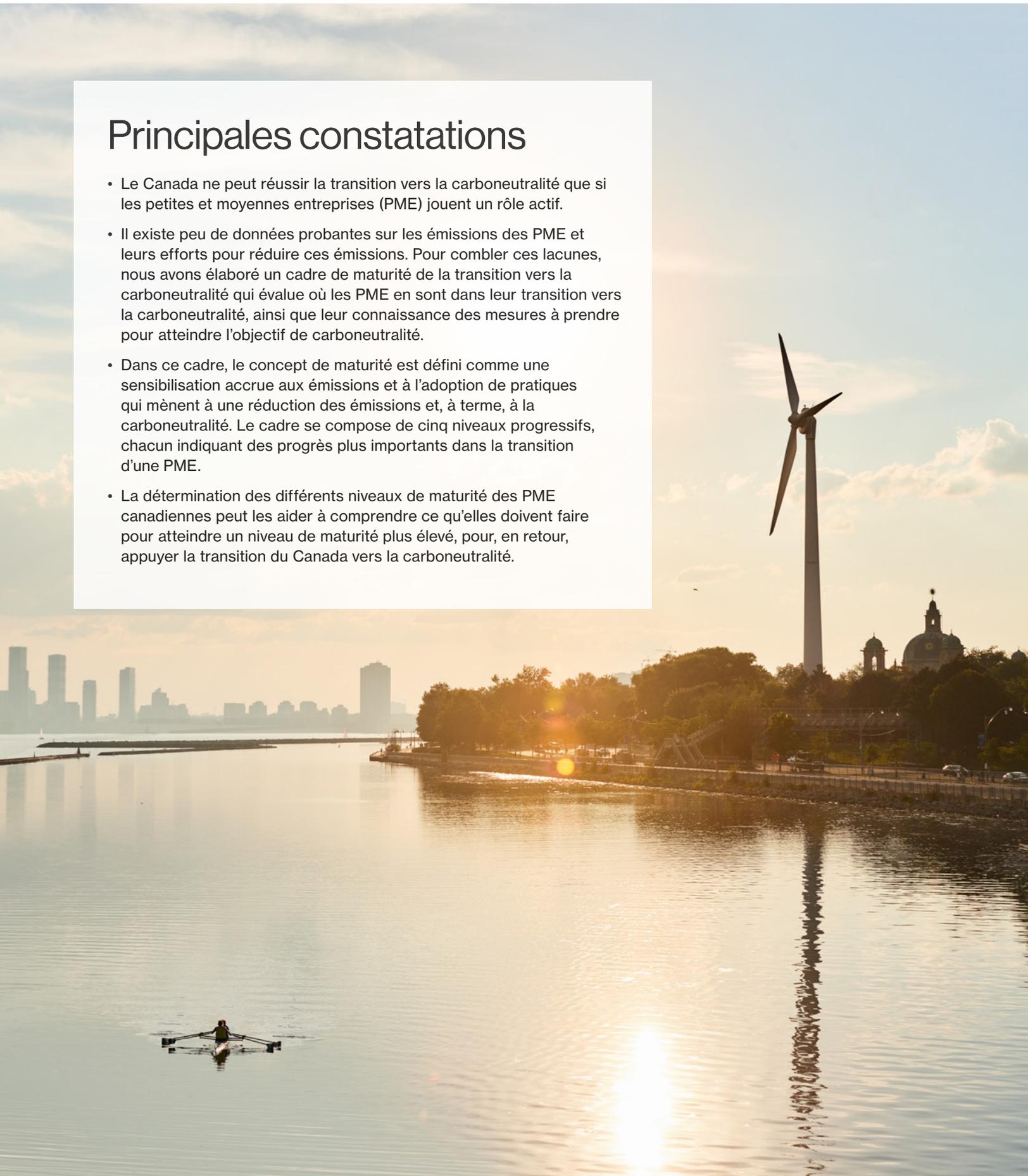
**Annexe A
Méthodologie**

15

**Annexe B
Bibliographie**

Principales constatations

- Le Canada ne peut réussir la transition vers la carboneutralité que si les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle actif.
- Il existe peu de données probantes sur les émissions des PME et leurs efforts pour réduire ces émissions. Pour combler ces lacunes, nous avons élaboré un cadre de maturité de la transition vers la carboneutralité qui évalue où les PME en sont dans leur transition vers la carboneutralité, ainsi que leur connaissance des mesures à prendre pour atteindre l'objectif de carboneutralité.
- Dans ce cadre, le concept de maturité est défini comme une sensibilisation accrue aux émissions et à l'adoption de pratiques qui mènent à une réduction des émissions et, à terme, à la carboneutralité. Le cadre se compose de cinq niveaux progressifs, chacun indiquant des progrès plus importants dans la transition d'une PME.
- La détermination des différents niveaux de maturité des PME canadiennes peut les aider à comprendre ce qu'elles doivent faire pour atteindre un niveau de maturité plus élevé, pour, en retour, appuyer la transition du Canada vers la carboneutralité.



Introduction

La lutte contre les changements climatiques exige des mesures de la part de tous les acteurs : les entreprises, les gouvernements et les particuliers. Dans le cadre d'un effort international croissant, le Canada s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, à l'instar de plus de 120 autres pays.

- Pour appuyer cet effort, le Global Commerce Centre (GCC) du Conference Board du Canada et Exportation et développement Canada (EDC) se sont associés pour réaliser un sondage auprès des petites et moyennes entreprises (PME) afin de comprendre où elles se situent dans leur transition vers la carboneutralité, ainsi que leur connaissance des mesures qu'elles doivent prendre pour atteindre la carboneutralité.
- Ce premier rapport jette les bases pour l'analyse des résultats du sondage dans un second rapport. Dans cet objectif, il :
- met en lumière le rôle clé que jouent les PME pour assurer la réussite de la transition du Canada vers la carboneutralité;
- élabore une définition claire de la maturité de la transition vers la carboneutralité et établit un cadre pour déterminer où en sont les PME dans leur transition;
- utilise le cadre pour orienter la conception du sondage auprès des PME.



Rôle des PME dans la transition vers la carboneutralité

La *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* de 2021 engage le Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.¹ Cet objectif exige des changements importants dans l'économie canadienne et pose des défis à tous les acteurs. Du côté des entreprises, la majeure partie de la recherche et de la documentation porte sur les grandes entreprises à forte intensité d'émissions. Les PME sont souvent exclues des discussions sur la décarbonation et, par conséquent, du soutien nécessaire. Une étude réalisée en 2020 par l'Institut pour l'IntelliProsperité a révélé que sur 99 politiques fédérales et provinciales d'atténuation des changements climatiques, 5 seulement visent stratégiquement les PME.²

Notre analyse du Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement fédéral, qui décrit une voie possible pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada pour 2030 à 40 % des niveaux de 2005, révèle que seules quelques initiatives ciblent les PME.³

Le manque de soutien ciblé aux PME n'est pas un phénomène propre au Canada. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a analysé les tendances et les politiques de financement des PME dans 48 pays entre 2007 et le premier semestre de 2021. Elle a constaté que les politiques relatives aux PME en matière de virage écologique et de développement durable ne représentent que 2,44 % du soutien financier dans tous les pays évalués et 5 % dans l'Union européenne (UE).⁴

Les PME ne produisent pas de fortes émissions individuellement, mais collectivement, ces émissions sont importantes. À l'échelle mondiale, les PME produisent plus de 50 % des émissions de GES. Les PME européennes génèrent de 60 à 70 % des émissions industrielles dans l'UE.⁵ Selon une étude réalisée en 2018 par Climate Smart, les émissions totales des PME canadiennes s'élèvent à plus de 200 millions de tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂), soit près de 30 % du total national.⁶

Ces données indiquent que la transition d'un pays vers la carboneutralité n'est possible que si les PME jouent un rôle actif. Une telle approche est particulièrement importante au Canada quand on sait que les PME sont des moteurs importants de la croissance économique et de l'emploi au pays.⁷ En 2021, les PME représentaient 99,8 % des entreprises ayant des employés au Canada et elles employaient 85,0 % de la population active totale.⁸ Elles ont contribué à plus de 50 % du PIB canadien en 2019.⁹ Près de 15 % des PME canadiennes appartiennent entièrement à des femmes, 14 % appartiennent à des femmes à 50 %, et plus du quart des PME comptent parmi leurs décideurs principaux des personnes nées à l'étranger. Les PME canadiennes sont donc essentielles à une croissance inclusive.¹⁰ L'OCDE soutient que les PME « ne sont ni une exception ni un acteur secondaire dans la [transition]; au contraire, elles sont un moteur essentiel de la transition verte ».¹¹

1 Gouvernement du Canada, « La carboneutralité d'ici 2050 ».

2 Pedersen-Macnab, *Insights From the Field*.

3 Ces initiatives comprennent le Programme d'aide à la recherche industrielle, le Programme de solutions sectorielles pour la main-d'œuvre, le programme des Compétences pour réussir et le Service d'apprentissage. Toutefois, ces programmes ne sont pas suffisants et ne décrivent pas clairement la voie à suivre pour guider la transition des PME.

4 Organisation de coopération et de développement économiques, *Le financement des PME et des entrepreneurs*.

5 Koirala, « SMEs: Key Drivers of Green and Inclusive Growth. »

6 Climate Smart, *200 Million Tonnes of Opportunity*.

7 Selon Statistique Canada, font partie des petites entreprises toutes les entreprises qui comptent moins de 100 employés, y compris celles qui ne déclarent aucun employé. Les entreprises de taille moyenne comptent de 100 à 499 employés, et une grande entreprise en compte 500 ou plus.

8 Statistique Canada, « Nombre d'entreprises canadiennes » et « Emploi selon la taille d'établissement ».

9 Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Principales statistiques relatives aux petites entreprises : 2022*.

10 StatsCAN Plus, « Les petites et moyennes entreprises ».

11 Kauffmann et Cusmano, « No Net-Zero Without SMEs ».

Émissions de carbone et commerce international

Les PME sont également essentielles au commerce international du Canada, et elles doivent être prêtes à faire du commerce dans un espace mondialisé où les exigences en matière de changements climatiques pourraient devenir plus rigoureuses. En 2021, le Canada a exporté pour 575,1 milliards de dollars de biens, dont 42,7 % attribués aux PME.¹² Sur les 47 701 établissements canadiens qui ont exporté des biens, 97,6 % étaient des PME.¹³

L'augmentation des échanges commerciaux entraîne une augmentation de la production, de la consommation et du transport de biens et services, ce qui provoque une hausse des émissions de GES.¹⁴ Même les PME qui n'exportent pas directement peuvent faire partie des chaînes d'approvisionnement des entreprises qui exportent. Un rapport de McKinsey en 2016 a révélé qu'une entreprise ne génère par ses propres activités qu'une faible part de l'impact environnemental associé à la production de produits de consommation, la majeure partie étant intégrée à ses chaînes d'approvisionnement. La chaîne d'approvisionnement d'une entreprise moyenne qui fabrique des produits de consommation représente plus de 80 % de ses émissions de GES.¹⁵

Les mesures liées aux politiques commerciales, comme les clauses axées sur l'environnement dans les accords de libre-échange ou l'imposition d'ajustements carbone aux frontières, peuvent influencer sur les émissions de GES et la façon dont les biens et services sont échangés. Les accords de libre-échange actuels du Canada ne comportent pas de dispositions rigoureuses sur les changements climatiques. Par exemple, bien que

l'Accord Canada–États-Unis–Mexique contienne des dispositions environnementales plus importantes pour la prévention de la pollution et la protection de la flore et de la faune sauvages, il ne s'attaque pas aux changements climatiques. L'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, bien qu'il soit plus avancé, exige seulement que les parties portent une attention particulière à l'élimination des obstacles au commerce pour les technologies qui atténuent les changements climatiques et qu'elles collaborent sur les questions liées aux changements climatiques.¹⁶

Mais les émissions de GES sont une priorité croissante dans les accords commerciaux. L'UE, plus que toute autre entité commerciale, joue un rôle de chef de file en matière d'action climatique par le biais de ses accords commerciaux, en incorporant une plus grande variété de dispositions liées aux changements climatiques dans ses accords.¹⁷ De plus, cinq pays (le Costa Rica, les Fidji, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Norvège) ont entamé des négociations autour de l'accord sur le changement climatique, le commerce et la durabilité.¹⁸

Les ajustements carbone aux frontières sont un autre outil lié au commerce pour agir sur les changements climatiques. Ce mécanisme inclut l'introduction d'un surcoût, ou taxe carbone, sur les importations de produits polluants en provenance de pays sans tarification du carbone ou dont la production est soumise à un prix du carbone plus faible que celui du pays importateur.¹⁹ Ces ajustements visent à réduire

¹² Statistique Canada, « Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs ».

¹³ Idem.

¹⁴ Sur une note positive, le commerce international peut également contribuer à réduire les émissions si les entreprises exportatrices sont exposées à de meilleures pratiques environnementales dans d'autres pays ou si le commerce facilite le transfert de technologies et de savoir-faire respectueux du climat : Organisation mondiale du commerce, *Rapport sur le commerce mondial 2022*.

¹⁵ Bové et Swartz, « Starting at the Source ».

¹⁶ Morin et Jinnah, « Can Preferential Trade Agreements Address Climate Change? »

¹⁷ Idem.

¹⁸ Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, « Joint Statement ».

¹⁹ Organisation mondiale du commerce, *Rapport sur le commerce mondial 2022*.

les transferts d'émissions de carbone, à maintenir la compétitivité des entreprises nationales et à soutenir les objectifs climatiques du pays qui les impose.

L'Union européenne est devenue le premier territoire à imposer un ajustement à la frontière pour le carbone (AFC) lorsque la première phase de son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) est entrée en vigueur le 1er octobre 2023. L'imposition d'un ACF par l'un des autres partenaires commerciaux du Canada aurait également une incidence sur les entreprises canadiennes. Celles-ci doivent donc être conscientes de leurs émissions de carbone et de leurs progrès en matière de transition afin de ne pas perdre leur compétitivité sur le marché mondial.

Données limitées sur les progrès des PME dans la transition vers la carboneutralité

Il existe peu de données probantes sur les émissions de GES des PME et leurs efforts pour réduire ces émissions. Le *Rapport d'inventaire national* (RIN), le rapport d'inventaire de GES du Canada, estime les émissions annuelles de GES dans tous les secteurs de l'économie, mais il ne fournit pas de données sur les émissions de GES selon la taille des entreprises. Le Centre canadien de données sur l'énergie et les émissions héberge une base de données sur les émissions de GES par industrie, mais cette base de données n'est pas non plus ventilée par taille d'entreprise.

Les données sur les émissions des PME souvent citées par les chercheurs et les décideurs au Canada sont l'estimation des émissions projetées de Climate Smart.²⁰ Le calcul est fondé sur les données de l'industrie, le nombre de PME dans chaque industrie et les RIN. Bien que cette estimation soit utile, elle ne fournit des données qu'à un instant T, ce qui limite la capacité de comprendre où en sont les PME dans leur transition.

Les autres données probantes sur la façon dont les PME s'adaptent aux changements climatiques comprennent le rapport *Global State of Small Business 2022* de Meta, un rapport sur l'état des petites entreprises dans le monde. Meta a interrogé 22 000 dirigeants de PME dans 30 pays et a constaté que les entreprises canadiennes sont les plus préoccupées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les changements climatiques. D'autres études d'experts ont mis en évidence le fait que les PME n'ont pas une connaissance approfondie des questions de développement durable et de changement climatique et qu'elles présument à tort qu'elles ont des connaissances et des capacités suffisantes pour agir seules. Cette méconnaissance peut créer un obstacle pour les PME qui essaient d'obtenir du soutien.²¹

Un sondage mené auprès des PME du Manitoba a révélé que 75 % d'entre elles n'ont pas de plan d'action climatique pour réduire les émissions de carbone ou s'adapter aux effets des changements climatiques.²² Selon l'enquête *Low-Carbon Transition Survey 2022* de Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) sur la transition vers une économie sobre en carbone, seulement 11 % des petites entreprises et 17 % des entreprises de taille moyenne du secteur manufacturier se sont fixé des objectifs de réduction des émissions de carbone d'ici 2050. L'enquête a également révélé que les entreprises de toutes tailles considèrent qu'il est difficile de réduire les émissions de leurs chaînes d'approvisionnement.²³

20 Climate Smart, *200 Million Tonnes of Opportunity*.

21 Pedersen-Macnab, *Insights From the Field*.

22 Chambres de commerce du Manitoba et Institut international du développement durable, *Survey on Climate Action*.

23 Manufacturiers et Exportateurs du Canada, *CME Low-Carbon Transition Survey*.

Mesurer les progrès des PME à l'aide d'un cadre de maturité de la transition

Il n'est pas simple pour les PME de mesurer leurs progrès dans la transition. La quantité limitée de données au niveau macro reflète le manque de données au niveau des entreprises elles-mêmes. Pour combler cette lacune, le GCC et EDC ont élaboré un cadre de maturité de la transition vers la carboneutralité afin d'évaluer les progrès des PME. Les cadres de maturité mesurent la capacité d'une organisation à s'améliorer dans un domaine particulier. La plupart des modèles de maturité mettent l'accent sur le caractère graduel des progrès réalisés.²⁴

Peu de cadres de maturité ont été élaborés pour évaluer la transition verte des PME. Les trois cadres suivants ont été examinés et ont guidé l'élaboration de notre propre cadre, malgré des adaptations nécessaires.²⁵



24 Haryanti, Rakhmawati et Subriadi, « The Extended Digital Maturity Model ».

25 Les cadres de maturité examinés et étudiés sont ceux qui sont mentionnés ici, ainsi que le cadre ESG d'EDC, les objectifs de développement durable des Nations Unies, le modèle de maturité de Cagnin en matière de durabilité des entreprises, les profils de durabilité et les niveaux de maturité de Baumgartner, le projet Embedding Project et diverses autres normes et certifications de développement durable.

Le Programme Municipalités pour l'innovation climatique

Le Programme Municipalités pour l'innovation climatique a élaboré un cadre de maturité en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités²⁶ afin d'aider les municipalités canadiennes à évaluer où elles en sont dans leur intégration organisationnelle de la réduction des émissions de GES en fonction de trois domaines de compétences :

- 1. Politiques**
- 2. Ressources humaines et gouvernance**
- 3. Capacité technique**

La compétence Politiques se concentre sur « la mise en place de politiques propres au contexte qui appuient la mise en œuvre d'une vision permettant de réduire les émissions de GES locales ». ²⁷ La compétence Ressources humaines et gouvernance « instaure des mesures assurant que le personnel et le conseil municipal possèdent le mandat, la compréhension, les capacités et les connaissances nécessaires pour soutenir la réduction des émissions municipales de GES ». ²⁸ Enfin, la capacité technique vise à « concevoir les outils requis pour réduire les émissions de GES et en assurer le suivi ». ²⁹

Le cadre de maturité commence par un cadre conceptuel et est subdivisé en cinq niveaux de compétences. Ces niveaux forment une échelle progressive, en partant du concept original jusqu'à l'amélioration continue des pratiques de réduction des émissions de GES dans les processus municipaux. ³⁰

EcoVadis

EcoVadis, une société d'évaluation de la durabilité fondée à Paris en 2007, utilise un cadre de maturité carbone pour évaluer la performance des entreprises en matière de gestion du carbone à l'échelle mondiale. Ce cadre comporte cinq niveaux de performance :

- 1. Insuffisant** : programmes de gestion des GES minimes ou inexistant
- 2. Débutant** : certains éléments d'un système de gestion des GES ou certaines pratiques de production de rapports
- 3. Intermédiaire** : éléments fondamentaux d'un système de gestion des GES, y compris des rapports publics
- 4. Avancé** : système complet de gestion des GES et rapports conformes aux normes mondiales, y compris la vérification des données par des tiers
- 5. Leader** : système de gestion des GES de premier ordre, appuyé par des mesures comportant des cibles fondées sur la science et approuvées ³¹

²⁶ Infrastructure Canada, *Évaluation 2020 du Programme de gestion des actifs municipaux*.

²⁷ Idem.

²⁸ Idem.

²⁹ Idem.

³⁰ Manidaki et autres, *Net-Zero Strategy and Carbon Maturity*.

³¹ EcoVadis, *Carbon Maturity Report 2022*.

British Business Bank

La British Business Bank a élaboré un cadre de transition vers la carboneutralité pour les PME. La banque mesure la maturité des PME britanniques à l'égard de la transition en fonction de trois dimensions clés : la sensibilisation et l'engagement, les connaissances et les capacités, et les actions concrètes. Le cadre évalue chacune des composantes et classe les entreprises selon quatre niveaux de maturité différents en fonction de leurs cotes, allant de 0 à 100 (0 étant le niveau de maturité le moins avancé et 100 le plus élevé). En fonction des niveaux de maturité, les entreprises examinées se voient également attribuer l'une des quatre personas suivantes :

- 1. Agilité carbone :** les entreprises de services qui génèrent moins d'émissions, sont petites, ont une grande maturité en matière de transition et sont proactives
- 2. Conplaisance carbone :** les entreprises de services qui génèrent moins d'émissions, sont petites, ont une faible maturité en matière de transition et n'accordent pas la priorité aux émissions
- 3. Correction carbone :** les entreprises des industries primaires ou secondaires qui génèrent plus d'émissions, sont relativement grandes, ont une grande maturité en matière de transition et sont proactives
- 4. Exposition carbone :** les entreprises des industries primaires ou secondaires qui génèrent plus d'émissions, sont relativement grandes, ont une faible maturité en matière de transition et prennent des mesures réactives³²

³² British Business Bank, *Smaller Businesses and the Transition to Net Zero*, p. 21.

Notre cadre a également été guidé par les recherches de l'OCDE indiquant que la plupart des PME, y compris celles du Canada, limitent leurs efforts de réduction des émissions à des interventions de base comme les mesures d'efficacité énergétique et la réduction des déchets. Les interventions plus complexes, comme la refonte des processus de production ou de service, les efforts visant l'approvisionnement en amont et en aval, et la vérification environnementale externe, font généralement défaut dans l'ensemble des PME.³³ Une grande maturité en matière de transition exige donc une approche systémique plus large pour atteindre la carboneutralité.

Notre cadre de maturité

Bien que nous reconnaissons que les progrès ne sont pas nécessairement linéaires, notre cadre est structuré sous la forme d'une série de cinq niveaux de maturité de la transition. Ces niveaux correspondent à une évolution claire allant d'initiatives occasionnelles à des changements axés sur un objectif de réduction des émissions de carbone grâce aux mesures globales de l'entreprise. (Voir le document 1.)

Document 1

Les cinq niveaux de maturité en matière de transition



1. Premier pas

Aucun objectif établi quant à la mesure ou à la réduction des émissions de GES. Connaissances limitées du niveau actuel des émissions, sans plan de réduction clair ni cible claire. Des initiatives ponctuelles peuvent être menées (pour les rapports obligatoires seulement).



2. Conformité

La direction reconnaît la nécessité de surveiller et de mesurer les émissions pour assurer la conformité. Des travaux sont en cours pour mesurer certaines catégories d'émissions. Les rapports sur les progrès sont axés sur la conformité.



3. Stratégie relative à l'empreinte opérationnelle

La direction élabore une stratégie visant à réduire les émissions des champs d'application 1 et 2 en fixant des objectifs pour chaque composante de l'empreinte opérationnelle de l'organisation. Certains aspects du champ d'application 3 sont mesurés. Les décisions d'affaires tiennent compte des répercussions sur l'empreinte opérationnelle.



4. Stratégie complète de réduction des émissions

La direction élabore une stratégie de réduction des émissions qui comprend les émissions du champ d'application 3. Des cibles sont établies pour les catégories d'émissions les plus importantes. Les décisions d'affaires tiennent compte des répercussions des émissions du champ d'application 3.



5. Objectif de carboneutralité

La stratégie de réduction des émissions vise l'atteinte de la carboneutralité. Les décisions d'affaires tiennent compte de l'impact sur l'atteinte des cibles de carboneutralité.

Sources : Le Conference Board du Canada; Exportation et développement Canada.

³³ Organisation de coopération et de développement économiques, « Financing SMEs for Sustainability ».

À l'intérieur de chacun des cinq niveaux, cinq questions sont prises en compte.

- 1. La prise de décisions au sein de l'entreprise tient-elle compte des émissions de GES et de la réduction des émissions?** La réduction des émissions ne peut être un succès que s'il s'agit d'un élément fondamental qui influe sur la prise de décisions.
- 2. L'entreprise a-t-elle un objectif de réduction et une date cible pour cette réduction?** L'adoption d'un objectif constitue un engagement, ce qui représente une plus grande maturité.
- 3. Quelle est l'étendue des mesures de réduction des émissions adoptées?** La réduction des émissions de GES ne peut être une réussite à long terme que si une entreprise prend une multitude de mesures, comme celles qui visent à appuyer les réductions d'émissions de l'entreprise (p. ex., mesure des émissions de GES) ou celles qui visent l'ensemble de l'écosystème. (p. ex., sensibilisation des fournisseurs, activités de lobbying auprès des représentants politiques de la région).
- 4. Les trois champs d'application des émissions sont-ils mesurés?** La Norme d'entreprise du Protocole des GES classe les émissions de GES d'une organisation en trois champs d'application :
 - **Champ d'application 1 :** émissions directes provenant de sources contrôlées ou détenues par l'organisation
 - **Champ d'application 2 :** émissions indirectes résultant de la production d'énergie achetée
 - **Champ d'application 3 :** toutes les émissions indirectes (non incluses dans le champ d'application 2) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions en amont et en aval³⁴

- 5. L'entreprise déclare-t-elle ses émissions de GES au Programme de déclaration des GES (PDGES) du gouvernement du Canada?** Le PDGES est obligatoire seulement pour les installations qui émettent 10 kilotonnes ou plus de GES, en éq. CO₂, par année. Cependant, la déclaration volontaire indique un plus haut degré d'engagement à la réduction de ses émissions.

Notre cadre au tableau 1 présente les cinq questions au sein de chacun des cinq niveaux de maturité de la transition.

Le cadre guidera notre évaluation de la maturité de la transition vers la carboneutralité des PME examinées. Le cadre peut également être utilisé au fil du temps pour évaluer l'évolution de la maturité d'une PME, y compris les facteurs qui contribuent au niveau de maturité atteint par l'entreprise et ce qu'elle a changé pour passer à un niveau supérieur.

Bien que le principal objectif de ce projet soit de déterminer la maturité des PME canadiennes, ce cadre peut également s'appliquer aux PME d'autres pays. Il peut même nous aider à évaluer ce qui différencie les PME canadiennes de celles d'autres régions du monde.



³⁴ World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development, « Greenhouse Gas Protocol: FAQ ».

Tableau 1

Cadre de maturité

	1. La prise de décisions au sein de l'entreprise tient-elle compte des émissions de GES et de la réduction des émissions?	2. L'entreprise a-t-elle un objectif de réduction et une date cible pour cette réduction?	3. Quelle est l'étendue des mesures de réduction des émissions adoptées?	4. Les trois champs d'application des émissions sont-ils mesurés?	5. L'entreprise déclare-t-elle ses émissions de GES au PDGES du gouvernement du Canada?
Niveau 1 : Premier pas	Cela n'a pas une grande incidence sur la prise de décisions.	N'a aucun objectif en matière de réduction.	La plupart des mesures n'ont pas été prises.	Champ d'application 1 seulement s'il s'agit d'une exigence.	Seulement si obligatoire
Niveau 2 : Conformité	Influe sur la prise de décisions dans une certaine mesure.	Objectif de réduction et date cible	A commencé à mesurer et à analyser les émissions de GES, à réduire les déchets, à augmenter le recyclage et à choisir des infrastructures ou de l'équipement verts.	Certains aspects des champs d'application 1 et 2.	Oui
Niveau 3 : Stratégie relative à l'empreinte opérationnelle	Élément de base qui a une incidence sur la prise de décisions.	Objectif de réduction et date cible	Prise de mesures de niveau 2 et déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES), réduction de la consommation d'énergie, employés encouragés à optimiser le transport pour se rendre au travail, sensibilisation des fournisseurs de l'entreprise aux émissions de GES, promotion de méthodes de travail écologiques.	Champs d'application 1 et 2 et certains aspects du champ d'application 3.	Oui
Niveau 4 : Stratégie complète de réduction des émissions	Élément de base qui a une incidence sur la prise de décisions.	Objectif de réduction et date cible	Prise de mesures de niveau 3 et passage à l'énergie renouvelable, choix de fournisseurs durables, sensibilisation aux niveaux de GES auprès des partenaires et des clients et achat de crédits carbone.	Champs d'application 1, 2 et 3	Oui
Niveau 5 : Objectif de carboneutralité	Élément de base qui a une incidence sur la prise de décisions.	Objectif de réduction et date cible	Prise de mesures de niveau 4 et établissement de cibles de carboneutralité et activités de lobbying auprès des politiciens de la région pour qu'ils participent activement à la réduction des GES.	Champs d'application 1, 2 et 3	Oui

Sources : Conference Board du Canada; Exportation et développement Canada.

Prochaines étapes : résultats du sondage et analyse de la maturité des PME dans la transition

Nous avons mené un sondage auprès de 381 PME canadiennes en novembre 2022.³⁵ Notre cadre a aidé à déterminer les questions du sondage. Les PME que nous avons sondées étaient réparties dans les différentes provinces et industries canadiennes. Nous leur avons demandé de répondre à des questions sur leur sensibilisation à la réduction des émissions, leur engagement à cet égard et les réductions réelles.

Sur la base des réponses au sondage, nous avons classé les PME aux divers niveaux de notre cadre de maturité de la transition. Les résultats de cet exercice fourniront des données probantes sur la façon dont les PME des différentes provinces et industries varient en maturité et sur la façon dont les PME ayant un niveau de maturité inférieur peuvent progresser vers un niveau supérieur. Ces résultats seront abordés dans notre prochain rapport.

³⁵ Au total, 1 344 PME ont entrepris de répondre au sondage, mais seulement 381 ont été incluses dans l'analyse. Les personnes qui n'ont pas été incluses dans l'analyse travaillaient pour une entreprise qui n'était pas exposée aux échanges commerciaux (252), ne connaissaient pas suffisamment la stratégie de l'entreprise pour laquelle elles travaillaient (32), ne parlaient pas du tout des émissions de GES dans leur entreprise (499), n'étaient pas au courant de l'approche de leur entreprise en matière de réduction des GES (49), ou travaillaient pour une grande entreprise (80), ou pour une entreprise qui n'a pas indiqué sa taille (51).

Annexe A

Méthodologie

Pour comprendre les défis liés à la mesure des progrès des PME dans leur transition vers la carboneutralité, EDC et le Global Commerce Centre du Conference Board ont examiné la documentation et les documents de politique publiés par les institutions internationales, les instituts des politiques et les organismes statistiques de différents pays, y compris le Canada. Nous avons en outre étudié le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada afin de comprendre comment les PME sont soutenues dans leur transition.

Pour établir notre cadre de maturité, nous avons examiné les cadres établis par des instituts ou des organismes pour étudier d'autres pays et nous avons adopté des critères semblables. Notre recherche s'est également appuyée sur les commentaires des membres de notre conseil consultatif de recherche.

Annexe B

Bibliographie

Bové, Anne-Titia et Steven Swartz. « Starting at the Source: Sustainability in Supply Chains ». McKinsey & Company, 11 novembre 2016. <https://www.mckinsey.com/capabilities/sustainability/our-insights/starting-at-the-source-sustainability-in-supply-chains>.

British Business Bank. *Smaller Businesses and the Transition to Net Zero*. Sheffield, Royaume-Uni : British Business Bank, 2021. <https://www.british-business-bank.co.uk/research/smaller-businesses-and-the-transition-to-net-zero/>.

Chambres de commerce du Manitoba et Institut international du développement durable. *Survey on Climate Action by Manitoba's Small and Medium-Sized Enterprises (SMEs): Summary of 2019 Survey Results*. Manitoba Chambers of Commerce et Institut international du développement durable, 2020. <https://mbchamber.mb.ca/wp-content/uploads/2020/08/survey-climate-action-manitoba-smes.pdf>.

Climate Smart. *200 Million Tonnes of Opportunity: How Small and Medium-Sized Businesses Can Drive Canada's Clean Economy*. Gatineau : Environnement et Changement climatique Canada, 2018. <https://ccli.ubc.ca/wp-content/uploads/2021/06/200-Million-Tonnes-of-Opportunity.pdf>.

EcoVadis. *Carbon Maturity Report 2022 : Niveau d'action climatique dans les chaînes d'approvisionnement*. EcoVadis, 18 août 2022. <https://resources.ecovadis.com/fr/etudes-livres-blancs/carbon-maturity-report-2022-fr>.

Environnement et Changement climatique Canada. *Plan de réduction des émissions pour 2030 : Prochaines étapes du Canada pour un air pur et une économie forte*. Gatineau : Gouvernement du Canada, 2022. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/reduction-emissions-2030/plan.html>.

Gouvernement du Canada. « La carboneutralité d'ici 2050 ». Gouvernement du Canada, modifié le 27 janvier 2023. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html>.

Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. « Joint Statement: Agreement on Climate Change, Trade and Sustainability (ACCTS) at MC12 ». Communiqué de presse, 15 juin 2022. <https://www.beehive.govt.nz/release/joint-statement-agreement-climate-change-trade-and-sustainability-accts-mc12>

Haryanti, Tining, Nur Aini Rakhmawati et Apol Pribadi Subriadi. « The Extended Digital Maturity Model ». *Big Data and Cognitive Computing* 7, no 1 (2023) : 17. <https://doi.org/10.3390/bdcc7010017>.

Infrastructure Canada. *Évaluation 2020 du Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) et du Programme Municipalités pour l'innovation climatique (PMIC)*. Gouvernement du Canada, 2020. <https://www.infrastructure.gc.ca/pd-dp/eval/eval-mcip-mamp-fra.html>.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada. *Principales statistiques relatives aux petites entreprises : 2022*. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2022. <https://ised-isde.canada.ca/site/recherche-statistique-pme/fr/principales-statistiques-relatives-aux-petites-entreprises/principales-statistiques-relatives-aux-petites-entreprises-2022#s5.1>.

Kauffmann, Céline et Lucia Cusmano. « No Net-Zero Without SMEs: Strengthening Policy and Collective Action for SME Greening ». Fédération internationale des comptables, 27 juin 2022. <https://www.ifac.org/knowledge-gateway/contributing-global-economy/discussion/no-net-zero-without-smes-strengthening-policy-and-collective-action-sme-greening>.

Koirala, Shashwat. « SMEs: Key Drivers of Green and Inclusive Growth ». *OECD Green Growth Papers*, no. 2019/03 (mars 2019). <https://doi.org/10.1787/8a51fc0c-en>.

Manidaki, Maria, Conrad Lindner, Jorja Strack, Steven Reddington et Simon Prunster. *Net-Zero Strategy and Carbon Maturity: Comparing Victorian and UK-Based Water Companies*. Croydon, Royaume-Uni : Mott MacDonald, mai 2022. <https://www.mottmac.com/download/file?id=42083&isPreview=True>.

Manufacturiers et Exportateurs du Canada. *CME Low-Carbon Transition Survey: Canada*. Manufacturiers et Exportateurs du Canada, juin 2022. <https://cme-mec.ca/wp-content/uploads/2022/06/CME-Low-Carbon-Transition-Survey-2022-CAN-2.pdf>.

Meta. *Global State of Small Business*. Menlo Park, Californie : Meta, mars 2022. <https://dataforgood.facebook.com/dfg/resources/March-2022-Global-State-of-Small-Business-Report>.

Morin, Jean-Frédéric et Sikina Jinnah. « Can Preferential Trade Agreements Address Climate Change? » Université Yale, s.d. [https://envirocenter.yale.edu/sites/default/files/files/CoolHeads_Morin\(1\).pdf](https://envirocenter.yale.edu/sites/default/files/files/CoolHeads_Morin(1).pdf).

Organisation de coopération et de développement économiques. *Le financement des PME et des entrepreneurs 2022 : Tableau de bord de l'OCDE*. Paris : OCDE, 2022. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/le-financement-des-pme-et-des-entrepreneurs-2022-version-abregee_60ba964a-fr (version abrégée).

Organisation de coopération et de développement économiques. « Financing SMEs for Sustainability: Drivers, Constraints and Policies ». *OECD SME and Entrepreneurship Papers No. 35* (décembre 2022). <https://doi.org/10.1787/a5e94d92-en>.

Organisation mondiale du commerce. *Rapport sur le commerce mondial 2022 : Changement climatique et commerce international*. Genève : Organisation mondiale du commerce, 2022. https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/wtr22_f.htm.

Pedersen-Macnab, Michaela. *Insights From the Field: Unlocking SME Emissions Reductions in the Green Recovery*. Ottawa : Institut pour l'IntelliProspérité, août 2022. <https://institute.smartprosperity.ca/publications/SME-decarbonization>.

Statistique Canada. Tableau 12-10-0094-01, « Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le niveau d'emploi et l'industrie de l'entreprise ». Statistique Canada, 18 mai 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1210009401>.

–. Tableau 14-10-0068-01, « Emploi selon la taille d'établissement, données annuelles (x 1 000) ». Statistique Canada, 6 janvier 2023. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410006801>.

–. Tableau 33-10-0395-01, « Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, juin 2021 ». Statistique Canada, 19 août 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310039501>.

StatsCAN Plus. « Les petites et moyennes entreprises : les moteurs d'une économie de grande taille ». Statistique Canada, modifié le 27 juin 2022. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/1253-les-petites-et-moyennes-entreprises-les-moteurs-dune-economie-de-grande-taille>.

World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development. « Greenhouse Gas Protocol: FAQ ». World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development, s.d. https://ghgprotocol.org/sites/default/files/standards_supporting/FAQ.pdf.

Remerciements

Cette recherche a été financée par le Global Commerce Centre (GCC) du Conference Board du Canada et par Exportation et développement Canada.

Les membres suivants de l'équipe du Conference Board du Canada ont contribué à ce travail : Michael Burt, Sohaib Shahid, Brenda Lafleur et Michael Bassett.

Les membres suivants de l'équipe d'Exportation et développement Canada ont contribué à ce travail : Janet Wilson, Karen Turner et William Thomas.

Nous tenons également à remercier les membres du Conseil consultatif de recherche qui ont appuyé cette recherche :

- David Boileau, directeur adjoint, Analyse commerciale et économique, Affaires mondiales Canada
- Nadine Cormier, analyste principale des politiques, Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Hemant Grover, gestionnaire, Office of Climate Change and Energy Management, région de Peel
- Babatunde Olateju, directeur associé, Développement durable, Conference Board du Canada
- Zoé Périn-Levasseur, chef d'équipe, Recherche et engagement, Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Mario Vendittoli, directeur, Direction de l'intelligence économique, Développement économique Canada pour les régions du Québec

Membres du Global Commerce Centre

Membre champion

Affaires mondiales Canada

Membres principaux

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Membres partenaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Banque du Canada

Invest Nova Scotia

Le parcours vers la carboneutralité : guide sur la façon d'évaluer les progrès des PME

Swapna Nair (CBdC), Prerna Sharma (EDC), et Jennifer Topping (EDC)

Pour citer ce rapport : Nair, Swapna, Prerna Sharma, et Jennifer Topping. *Le parcours vers la carboneutralité : guide sur la façon d'évaluer les progrès des PME*. Ottawa : Le Conference Board du Canada et Exportation et développement Canada, 2023.

©2023 Le Conference Board du Canada*

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 |

*Constitué sous la raison sociale d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle. Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262
Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

®Le Conference Board du Canada est une marque déposée du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.



À PROPOS D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Qui sommes-nous?

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes à générer des retombées au Canada et à l'étranger. EDC leur offre les produits financiers et l'expertise dont elles ont besoin pour percer de nouveaux marchés en toute confiance, réduire le risque financier et croître en mondialisant leurs activités. Ensemble, EDC et les entreprises canadiennes bâtissent une économie plus prospère, plus forte et plus durable pour toute la population canadienne.

Pour en savoir plus à propos d'EDC ou pour découvrir comment nous pouvons aider votre entreprise, veuillez composer le 1-800-229-0575 ou visiter le www.edc.ca.

Canada

 EDC



Des idées qui résonnent ...